

Info-Écllosion

Date : 2026-09-18

Installation concernée : Hôpital Anna-Laberge

Expéditeur/Expéditrice : Maude Bernier Conseillère PCI – Secteur JR

- Le port du masque de procédure est requis pour les soins ou services aux usagers présentant des critères de vulnérabilité.
- Le port du masque de procédure est requis en tout temps lorsqu'on se trouve à moins de 2 mètres d'un usager, ainsi qu'au poste infirmier non vitré et dans le corridor de l'unité pendant une éclolosion de COVID-19, d'influenza, de VRS ou d'un CCIRA.
- Un dépistage de la COVID-19 est demandé lors des admissions et des transferts dans les départements en éclolosion. Les résultats ne sont pas exigés avant le déplacement, sauf pour les soins de transition.

Soins de transition : Les usagers présentant des symptômes compatibles avec une infection à la COVID-19 ne doivent pas être transférés avant l'obtention du résultat du test de dépistage. Si le résultat est négatif, ils doivent demeurer en précautions additionnelles de type gouttelettes-contact pendant les 5 jours suivants.

UNITÉS	1 ^{er} EST Admission ERV	1 ^{er} OUEST Admission EPC	2 ^e EST Admission SARM	2 ^e Ouest	Soins transition	Soins intensifs	UCD	Urgence/ UHB	Santé mentale / UIBP	Dialyse
Alerte / Vigie ¹			Alerte EPC de type KPC 1 cas 2026-09-03 ⁴		Alerte EPC de type NDM 1 cas 2026-08-14 ⁴					
Écllosion		Écllosion EPC de type NDM 2 cas 2026-09-09 ⁴					Écllosion ERV 2 cas 2026-09-07 ⁴			
Isolement & dépistage lors de transfert	Non	Oui Contact A	Non	Non	Non	Non	Oui Contact B	Non	Contact B	Non
Dépistage admission / congé	-SARM, ERV et EPC : Dépistage à l'arrivée et tous les 7 jours (selon le jour fixe de votre unité). -SARM-ERV : Dépistage au départ. -EPC : Dépistage au départ si votre unité est en alerte, en écllosion ou si présence d'un usager porteur. -À l'arrivée de l'usager sur l'unité, si le prélèvement BMR effectué à l'urgence date de moins de 24 heures, il n'a pas à être répété. -ATTENTION : Lors d'un nouveau cas suspect d'ERV ou d'EPC, s'assurer d'instaurer des précautions additionnelles (isolement) en chambre privée. De plus, il est important de dépister l'usager qui partageait la même chambre et d'instaurer également des précautions additionnelles pour celui-ci.							À l'admission selon les indications du questionnaire BMR		Selon procédure
Admission	Tous les usagers en provenance d'un centre hospitalier doivent être placés sous précautions additionnelles de type contact B dès leur arrivée. Un dépistage pour le SARM, l'ERV et l'EPC doit également être réalisé. Cette mesure s'applique également aux usagers provenant des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), pour lesquels les précautions contact B sont requises ainsi qu'un dépistage du SARM et de l'ERV.									
Dépistage hebdomadaire	SARM-ERV- EPC	SARM-ERV- EPC	SARM-ERV- EPC	SARM- ERV-EPC	SARM- ERV-EPC	SARM- ERV-EPC	SARM- ERV-EPC	SARM-ERV	Non	SARM- ERV- EPC ²

Dépistage COVID-19	Usager en provenance d'une installation en éclosion : s'assurer d'instaurer des précautions additionnelles, de réaliser un dépistage et d'aviser le service PCI. Lors du transfert d'un usager provenant d'une unité en éclosion, effectuer un dépistage de la COVID-19 à J0 et à J4 suivant l'arrivée sur le département. La levée des précautions additionnelles est déterminée par le service PCI.									
Hygiène et Salubrité	Régulier	Ajout H Touch	Régulier	Régulier	Régulier	Régulier	Ajout H Touch	Ajout H Touch (urgence)	Régulier	Régulier
Hygiène des mains	Hygiène des mains pour tout le personnel selon les 4 moments Favoriser l'hygiène des mains des usagers avant la prise de médication, avant les repas et après être allés à la toilette.									
EPI TDS	Selon l'évaluation du risque au point de service et les précautions additionnelles en places									
Équipements dédiés	Lors des précautions additionnelles									
Équipements de soins non dédiés	Nettoyer et désinfecter les petits équipements (glucomètre, stéthoscope, saturomètre, chariot, etc.) à l'aide de lingettes désinfectantes, selon les procédures établies et l'agent pathogène en cause. Attention : le chlore stabilisé est requis pour les pastilles C. Appareil à pression mobile : utiliser uniquement si l'usager est hémodynamiquement instable ou en post-opératoire immédiat. - Utiliser un brassard dédié jetable pour les usagers sous précautions additionnelles - Utiliser un brassard dédié pour les autres usagers									Selon procédure
Toilette complète	Enveloppes Hygie ou Bassin de pulpe Savon CHG ³ pour usager connu BMR								Sans particularité Enveloppes Hygie	
Autres	Pour les usagers SARM, ERV, EPC, DACD ou ayant la gastro-entérite : changer la literie quotidiennement									

Légende :

BMR : Bactéries multirésistantes **CHG** : Chlorhexidine **DACD** : Diarrhées associées au *C. difficile* **EPC** : Entérobactérie productrice de carbapénémases (ex : KPC, NDM)

EPI : Équipement de protection individuelle **ERV** : Entérocoque résistant vancomycine **GEV** : GASTRO-ENTÉRITE VIRALE **H/T** : High Touch

SAG : Syndrome d'allure grippale **SARM** : *Staphylococcus aureus* résistant méthicilline **TDS** : Travailleurs de la santé **VRS** : Virus respiratoire syncytial

CCIRA : Cas clinique d'infection respiratoire aigue

1 Vigie : Découverte d'un usager avec virus qui a séjourné sur une unité pendant sa période de contagiosité sans être en précautions additionnelles.

2 En hémodialyse le dépistage est aux 12 semaines.

3 Se référer à la note de service du 2025-02-12 *Utilisation de la chlorhexidine liquide* et à la procédure en vigueur.

4 Date du dernier cas positif relié à l'éclosion.